

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **13 octobre 2014**

Décision n° **B-2014-0356**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Acquisition d'un lot de copropriété situé 91, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à M. Nguyen Binh Dupre

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 6 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Claire Le Franc

Compte-rendu affiché le : mardi 14 octobre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, M. Bret, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Rivalta, Rousseau, Desbos, Chabrier, Gouverneyre, Longueval.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Claisse), Le Faou (pouvoir à M. Abadie), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Laurent (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Vincent (pouvoir à M. Rousseau).

Absents non excusés : M. Lebuhotel.

Bureau du 13 octobre 2014**Décision n° B-2014-0356**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Acquisition d'un lot de copropriété situé 91, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à M. Nguyen Binh Dupre**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 30 septembre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre du projet de rénovation du centre-ville de Pierre Bénite en lien avec l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) "Renouvellement urbain", la Communauté urbaine de Lyon propose d'acquérir un lot de copropriété situé 91, rue des Martyrs de la Libération à Pierre Bénite, appartenant à monsieur Nguyen Binh Dupre.

Il s'agit d'un appartement (lot de copropriété n° 3), dans une maison dont le reste est occupé par un autre propriétaire, édifié sur une parcelle de 827 mètres carrés, cadastrée AL 75.

Aux termes du compromis, la Communauté urbaine acquerrait le bien ci-dessus désigné, libre de toute location ou occupation, pour un montant de 140 000 €, conformément à l'avis de France domaine ;

Vu ledit dossier ;

Vu les termes de l'avis de France domaine du 25 février 2014, figurant en pièce jointe ;

DECIDE

1° - Approuve l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon, pour un montant de 140 000 €, d'un lot de copropriété situé 91, rue des Martyrs de la Libération à Pierre Bénite, appartenant à monsieur Nguyen Binh Dupre, dans le cadre du projet de rénovation du centre-ville de Pierre Bénite en lien avec l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) "Renouvellement urbain".

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° 0P09O2084, le 10 septembre 2012 pour la somme de 2 570 913,41 € en dépenses et 173 159,41 € en recettes.

4° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 2138 - fonction 822, pour un montant de 140 000 € correspondant au prix de l'acquisition et de 2 700 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 octobre 2014.